

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	29 août 2016	11h49	16.154	PRÉSIDENCE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe socialiste

Titre : Qu'en est-il de l'office des relations extérieures et de la communication (OREC) et des relations de notre canton avec la Berne fédérale ?

Contenu :

Pendant la session de mars, notre parlement a discuté du postulat 15.173, Pour améliorer les relations du canton de Neuchâtel avec la Berne fédérale, déposé en septembre 2015. Lors du débat, le Conseil d'État a réussi à convaincre une grande partie de notre hémicycle de l'inutilité de cet objet en martelant qu'il mettait déjà tout en œuvre dans ce domaine et que nous devons ainsi lui faire confiance.

Or, un article du *Courrier* du 6 avril 2016, intitulé « Toujours pas de lobbyiste neuchâtelois à Berne », décrit une tout autre situation. En effet, citant le vice-chancelier cantonal, cet article nous apprend que « *Pour l'instant, c'est le statu quo. L'OREC compte toujours trois employés et aucun processus d'engagement n'est en cours* ». Notre groupe a été surpris de cette annonce et reste convaincu que des liens productifs avec la Berne fédérale ne pourront se consolider qu'avec une personne à la tête de cet office des relations extérieures et de la communication, afin de coordonner au mieux les différents contacts.

Vu les dossiers importants pour notre canton annoncés durant les prochaines sessions des Chambres fédérales et soucieux que les décisions prises soient favorables au canton de Neuchâtel, nous demandons au Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

- Un processus d'engagement est-il en cours pour nommer un chef à l'OREC ? Si oui, où en est-il ? Sinon, pourquoi le Conseil d'État a-t-il décidé de revoir sa stratégie ?
- Qu'en est-il de l'engagement de lobbyistes pour le traitement des dossiers cruciaux pour notre canton ? Quelles actions le gouvernement entend-il mener pour faire entendre sa voix à Berne ?

Comme déjà évoqué lors du développement de notre postulat 15.173, il est également plus que souhaitable de renforcer les liens avec l'Administration fédérale. L'importance de cet aspect a encore été relevée dans le *Matin Dimanche* du 17 juillet 2016 par un conseiller d'État fribourgeois, qui affirme que « *dans tous les dossiers, cela facilite beaucoup les choses d'avoir des liens directs avec les cadres de l'Administration fédérale* », « *il est crucial d'entretenir ces contacts* », à propos de l'engagement de nouveaux chefs d'office fédéraux venant de son canton. Dans le même article, on apprend que le Conseil d'État fribourgeois invite ses relais fédéraux chaque année, dans un cadre festif, pour tisser des liens.

Restant toujours sur sa faim quant à cette thématique dans le canton de Neuchâtel, le groupe socialiste aimerait savoir ce qu'entend faire le Conseil d'État dans ce domaine.

L'urgence est demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Martine Docourt Ducommun

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Johanne Lebel Calame	Corine Bolay Mercier	Marie-France Matter
Armin Kapetanovic	Florence Nater	Anne Tissot Schulthess